



©davecurrey.com



The Development Institute



Un sanctuaire pour les baleines: protection de la biodiversité marine par l'intermédiaire de la Commission Baleinière Internationale

Introduction

2018 est une année cruciale pour les baleines, dauphins et marsouins (collectivement appelés les cétacés) de la planète. La 67ème réunion de la Commission Baleinière Internationale (CBI67) se tiendra au Brésil, au mois de septembre. L'événement permettra de discuter d'importantes propositions et conséquences relatives à la conservation des cétacés.

Ce document met en évidence plusieurs questions concernant le statut global des baleines, dauphins et marsouins, et présente des mesures qui peuvent être prises pour les aborder par l'intermédiaire de la CBI.

Les baleines sont confrontées à des menaces graves et grandissantes provenant de la dégradation des habitats marins. Trente ans après la mise en place d'un moratoire sur la chasse commerciale à la baleine par la CBI, un accord qui a permis de sauver de nombreuses populations de grandes baleines d'une extinction certaine, les activités humaines constituent désormais un défi sans précédent pour leur survie. La CBI est la seule organisation mondiale disposant d'un mandat pour la gestion et la conservation des baleines. Son action se concentre de plus en plus sur la compréhension et le traitement des menaces humaines, telles que le changement climatique, la pollution chimique,

des plastiques et sonore ou encore l'enchevêtrement dans le matériel de pêche.

Une série de questions seront abordées à la CBI67, allant des quotas de chasse jusqu'aux sanctuaires baleiniers. Compte tenu des menaces sans précédent auxquelles sont actuellement confrontés les cétacés, il n'a jamais été aussi important pour les membres de la CBI de fournir à la Commission un mandat fort pour poursuivre et développer son travail de conservation.

Le soutien de mesures de conservation au sein de la CBI est cohérent avec d'autres objectifs et traités, et pourrait contribuer à leur concrétisation. Ceux-ci comprennent les Objectifs de développement durable 14 sur la vie aquatique, le Mémorandum d'accord sur les mammifères aquatiques d'Afrique de l'Ouest en vertu de la Convention sur la conservation des espèces migratrices, les Programmes pour les mers régionales du PNUE et les Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique prévus dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique.

La Commission Baleinière Internationale : du club de baleiniers à l'organisme de conservation

Au cours du XX^{ème} siècle, 2,9 millions de baleines ont été tuées par l'industrie baleinière. Il s'agit probablement de l'élimination animale la plus importante de l'histoire de l'humanité en termes de biomasse totale. Les populations de baleines ont été décimées : le nombre de grands cachalots a été réduit d'environ 30%, par rapport au niveau existant avant la chasse à la baleine, et le nombre de baleines bleues de 90%.

La CBI a été fondée en 1946. À l'origine un club de baleiniers, la CBI n'a cessé de sanctionner l'industrie commerciale de la chasse à la baleine pendant plusieurs décennies. Les populations ont diminué les unes après les autres, certaines ont été complètement éradiquées. Tous les efforts pour gérer durablement la chasse commerciale à la baleine ont échoué et, en 1982, alors que les pressions internationales s'intensifiaient pour mettre fin à l'abattage en masse, la CBI a fait adopter un moratoire sur la chasse commerciale à la baleine, appliqué à partir de 1986.

Le moratoire a sauvé, sans aucun doute, plusieurs espèces de baleines de l'extinction et a permis le rétablissement de certaines populations. Toutefois, plus de trente ans plus

tard, les grands cachalots et leurs cousins (les dauphins et les marsouins) sont toujours confrontés à des menaces graves et grandissantes provenant de diverses activités humaines.

Au cours des deux dernières décennies, la CBI a de plus en plus dirigé son attention vers ces menaces et traite désormais diverses questions relatives à la conservation et au bien-être, telles que la prise accessoire, la pollution des plastiques marins et sonore et l'observation responsable des baleines.

La CBI compte aujourd'hui 89 gouvernements contractants dans le monde entier. La Commission organise des réunions tous les deux ans afin de faire avancer les plans de travail convenus, de prendre des décisions et, le cas échéant, de voter des propositions soumises à l'avance. Une majorité simple (plus de 50%) est requise pour les résolutions, et une majorité des trois quarts pour apporter des modifications au règlement juridiquement contraignant de la CBI pour, par exemple, établir de nouveaux sanctuaires baleiniers ou de nouvelles limites de capture des baleines.

Quelques exemples d'actions de conservation de la CBI

- 1966: Interdiction de la chasse aux baleines bleues et baleines à bosse au niveau mondial
- 1976: Interdiction de la chasse aux rorquals communs dans l'hémisphère sud
- 1979: Interdiction de chasser la baleine avec des navires-usines (autres que les petits rorquals) dans le sanctuaire établi de l'océan Indien
- 1982: Adoption du moratoire sur la chasse commerciale à la baleine
- 1986: Application du moratoire sur la chasse commerciale à la baleine
- 1993: Adoption de sa première résolution sur l'observation des baleines
- 1994: Création du sanctuaire de l'océan Austral
- 1995: Organisation par le comité scientifique d'un atelier spécial sur les changements climatiques
- 1996: Organisation par le comité scientifique d'un atelier spécial sur la pollution chimique entraînant la création du programme de recherches approfondies Pollution 2000, 2000+ et 2020
- 1996: Création du groupe de travail permanent sur les préoccupations liées à l'environnement
- 1998: Création du sous-comité chargé de l'observation des baleines, relevant du comité scientifique
- 2003: Création du comité de conservation
- 2004: Organisation d'un colloque pour aborder la question de la pollution sonore anthropique
- 2005: Création du groupe de travail sur les collisions contre les navires
- 2008: Présentation de plans de gestion pour la conservation afin de rétablir les populations vulnérables de cétacés
- 2010: Approbation du premier plan de gestion pour la conservation (des baleines grises de la zone ouest du Pacifique Nord)
- 2011: Création du réseau mondial de désenchevêtrement des baleines
- 2011: Élaboration d'un plan de travail sur cinq ans par le groupe de travail sur l'observation des baleines
- 2012: Atelier sur les interactions entre les projets d'énergie renouvelable marine et les cétacés
- 2013: Premier atelier sur les impacts de la pollution des plastiques marins sur les cétacés
- 2014: Adoption du plan d'action sur le bien-être animal
- 2014: Création du comité de pilotage sur les changements climatiques par le comité scientifique
- 2014: Travaux entrepris par le projet Pollution pour évaluer la toxicité des microplastiques chez les cétacés
- 2016: Approbation du premier plan de gestion pour la conservation d'un petit cétacé (dauphin franciscain)
- 2016: Adoption d'une résolution reconnaissant les services écosystémiques fournis par les cétacés
- 2016: Création de l'initiative By-catch de la CBI
- 2016: Début des travaux pour la création d'un réseau d'échouages afin de collecter des données et d'élaborer des directives

Les baleines face à des risques croissants : pourquoi devons-nous les sauver à nouveau

Le moratoire de 1986 sur la chasse commerciale à la baleine a permis le rétablissement de plusieurs populations au bord de l'extinction. Toutefois, leur rétablissement complet prendra du temps, et il est peu probable que certaines espèces de baleines atteignent la moitié du niveau qu'elles avaient avant la chasse d'ici 2100. Avec leur grande espérance de vie et leurs faibles taux de reproduction, les baleines sont particulièrement vulnérables à la chasse excessive. Les baleines bleues peuvent vivre plus de 100 ans et, chez les grands cachalots, les femelles s'occupent souvent de leurs baleineaux pendant plus de 10 ans. La nature migratoire des baleines complique davantage les efforts de conservation.

Par ailleurs, le moratoire est constamment sapé par trois pays (le Japon, la Norvège et l'Islande), qui ont poursuivi la chasse commerciale à la baleine, malgré l'interdiction mondiale. Depuis 1986, ces trois pays ont tué environ 37 000 baleines.

Les baleines sont non seulement confrontées à la chasse commerciale, mais aussi aux impacts croissants et sans précédent des activités humaines sur le milieu marin. L'enchevêtrement et les prises accessoires dans le matériel de pêche constituent le principal risque auquel sont directement confrontés les baleines, dauphins et marsouins. 300 000 d'entre eux en meurent chaque année. Les changements climatiques représentent l'une des plus grandes menaces avec l'acidification des océans, la fonte des calottes glaciaires, les changements de température des océans et les dérèglements de la chaîne alimentaire. Les débris marins, et notamment la pollution des plastiques, sont désormais reconnus comme une autre menace importante pour la biodiversité marine. Il existe d'autres formes de pollution mortelles, telles que la pollution chimique, sonore et celle associée à la production

de pétrole. Plusieurs espèces de baleines restent en grand danger et extrêmement vulnérables à des menaces autres que la chasse, comme les collisions contre les navires et l'enchevêtrement, y compris la baleine franche de l'Atlantique nord, confrontée à une possible extinction.

Ces problèmes constituent un énorme défi de conservation et le moratoire joue un rôle essentiel dans la minimisation de nouvelles pressions sur les populations de baleines du fait de la chasse.

La CBI a contribué de façon significative à la compréhension scientifique des impacts des activités humaines sur les populations de cétacés, en élaborant des directives et en coordonnant des actions pour aborder ces risques. Les initiatives importantes comprennent le programme Pollution 2000 (et par la suite 2000+ et 2020), un programme de recherches approfondies se concentrant à l'origine sur les produits chimiques toxiques, qui a évolué pour traiter une grande variété de polluants. Le fonds volontaire pour les petits cétacés de la CBI a financé 15 projets de recherche et de conservation, qui réalisent un travail important sur toute la planète. La base de données de collision contre des navires recueillent des données afin de comprendre où et pourquoi ces collisions ont lieu. Le réseau mondial de désenchevêtrement de la CBI a dispensé une formation à plus de 500 représentants de plus de 20 pays.

Ces exemples témoignent du chemin parcouru par la CBI par rapport à sa fonction d'origine de club de baleiniers, et démontrent sa capacité à réagir aux menaces du XXI^{ème} siècle auxquelles sont confrontés les baleines, dauphins et marsouins de la planète.

Le sanctuaire baleinier de l'Atlantique Sud

Pendant plusieurs années, un certain nombre de pays (plus récemment l'Argentine, le Brésil, le Gabon, l'Afrique du Sud et l'Uruguay) ont proposé un sanctuaire de la CBI dans l'Atlantique Sud. Le sanctuaire baleinier de l'Atlantique Sud (SAWS) qui a été proposé s'étend de l'équateur à la frontière de l'actuel sanctuaire de l'océan Austral, englobant les zones essentielles de reproduction et d'alimentation, ainsi que les passages migratoires de plus de 50 espèces de cétacés. Les premières discussions concernant le SAWS au sein de la CBI ont eu lieu en 1998, mais les 75 % de voix requises pour sa création n'ont jamais été obtenues. Il fera à nouveau l'objet d'un débat et d'un vote à l'occasion de la CBI67, en septembre 2018.

La proposition relative au SAWS contient un plan de gestion, fournissant un cadre pour la coordination des initiatives de conservation régionales, des recherches scientifiques et de l'observation responsable de baleines. Un programme de recherche proposé couvre une grande variété des menaces du XXI^{ème} siècle, y compris les changements climatiques et la pollution.

Principaux avantages du SAWS

- Il fournit un cadre de coordination des initiatives de conservation telles que la diminution des enchevêtrements dans le matériel de pêche et la résolution du problème de chasse illégale des cétacés
- Il encourage la recherche collaborative pour stimuler la capacité scientifique et les connaissances régionales du milieu marin
- Il soutient l'observation de baleines et la croissance du tourisme écologique en contribuant au développement durable
- Il suscite une prise de conscience, en renforçant le statut de destination abritant une biodiversité marine de la région
- Il complète et contribue à atteindre les objectifs existants en matière de biodiversité marine
- Il offre un potentiel de capacité technique et financière pour atteindre ces objectifs

L'adoption du SAWS devrait apporter plusieurs avantages à de nombreux États et à ceux qui se trouvent à proximité de ses frontières. Avec le niveau de protection supplémentaire qu'il représente, le SAWS peut contribuer à un meilleur rétablissement des populations de baleines exploitées dans l'Atlantique Sud ; plus de 31 000 grandes baleines ont été débarquées en Angola et au Gabon entre 1909 et 1959. Les baleines et les dauphins sont une attraction naturelle majeure et peuvent stimuler les économies côtières. De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest présentent un grand potentiel de croissance du tourisme écologique, y compris de l'observation responsable des baleines et dauphins. Les activités de sensibilisation proposées, qui sont prévues dans le plan de gestion, pourraient améliorer davantage le profil de destination abritant une biodiversité marine de la région.

L'adoption du SAWS et de son plan de gestion viendrait aussi compléter les objectifs et engagements pris dans le cadre d'autres forums internationaux, tout en y contribuant, y compris les Objectifs de développement durable, la Convention sur la diversité biologique et le Programme pour les mers régionales des Nations Unies.

EIA UK

Nous enquêtons et faisons campagne contre les crimes et les abus environnementaux.